

Règlement du Festival U13

-Saison 2026/2027-

ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DES EQUIPES

- X équipes sont engagées lors de ce 1° tour du festival foot U13 et 12 équipes F
- Toutes les équipes participent au premier tour, sauf les 3 équipes U13 R1 qui rentreront au troisième tour et les U13 D1 qui rentreront au deuxième tour.

ARTICLE 2 – COMPOSITION DES EQUIPES

- Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs ou joueuses licenciés(e)s à la F.F.F. ; licences enregistrées au nom du club, correctement et totalement remplies.
- Les U11 et U11F sont autorisés à pratiquer en U13 dans la limite de 3 par équipe (*avec l'autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure*).
- Les U14 F peuvent pratiquer en catégorie U13 (en mixité), pour les équipes uniquement féminines les U14F ne sont pas autorisées.
- La présentation et la vérification des licences seront exigées avant le début des rencontres ainsi que le passe sanitaire (Si mesure gouvernementales en vigueur).
- Les joueurs ne peuvent participer au Festival U13 Pitch que pour un seul club, et être qualifié au plus tard le 31 janvier pour la finale. Une vérification sera effectuée le jour de la finale dès votre arrivée.

ARTICLE 3 – DEROULEMENT DES EPREUVES

- Formule championnat dans chaque poule (toutes les équipes se rencontrent).
- Les équipes sont réparties en poules de 3 ou de 4 équipes.
- Ordre des matchs pour une poule de 3 équipes :
 - **A vs B / A vs C / B vs C**
- Ordre des matchs pour une poule de 4 équipes :
 - **A vs B / C vs D / A vs C / B vs D / A vs D / B vs C**
- Temps de jeu pour une poule de 3 équipes : **2 Matches de 2 x 15** min par match. Total 60 minutes pour les deux matchs
- Temps de jeu pour une poule de 4 équipes : **3 Matches de 20** min par match. Total 60 minutes pour les trois matchs.
- Pas de mi-temps entre les matchs
- En cas d'absence de 2 équipes sur les poules de 4 : **2 Matches de 30** minutes entre les 2 équipes

ARTICLE 4 – ATTRIBUTION DES POINTS

- Victoire : 4 pts
- Nul : 2 pt
- Défaite : 1 pt
- Bonus offensif : attribution de 2 points supplémentaires à partir du 2e but marqué par match
- En cas d'égalité à la fin des matchs de poules entre deux ou plusieurs équipes, il sera tenu compte dans l'ordre :
 - 1- Défi Jonglage
 - 2- Résultat du ou des matchs les ayant opposés
 - 3- Meilleure différence de buts générale
 - 4- Meilleure attaque

ARTICLE 5 – QUALIFICATIONS

Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le second tour du Festival Foot U13 niveau 1. Les 3° et 4° sont directement reversés en niveau 2.

En cas de besoin de qualification supplémentaire. Seront pris en compte les meilleurs 3 ème .

Pour départager les X 1ers sur le 3eme tour sera pris en compte de l'article n°4 (Voir document : « organisation festival foot U13 » pour les qualifications).

Deux équipes du même club pourront se qualifiées pour la finale départementale du Festival Foot U-13 Pitch. En revanche, une seule équipe du même club pourra se qualifier pour la Finale Régionale.

Pour les équipes féminines les 8 finalistes seront déterminées en cumulant les points des 3 tours de festival.

Les équipes qualifiées au niveau 2 et 3 participeront à une finale qui aura lieu sur le même site sur la même journée mais la limite de club sur cette finale reste de deux équipes par club par niveau, en cas de repêchage sur la finale sera pris en compte l'article n°4.

ARTICLE 7 – LOIS DU JEU

Le règlement du Foot à 8 sera intégralement appliqué hormis la « PAUSE COACHING ». L'arbitrage à la touche par les jeunes est obligatoire.

ARTICLE 8 – DISCIPLINE/FAIR-PLAY

- ✓ Tout joueur exclu lors d'une rencontre ne pourra participer à la rencontre suivante en cas de mauvais gestes.
- ✓ Tout joueur exclu lors d'une rencontre pour des propos injurieux sera exclu pour le restant de l'épreuve.
- ✓ Tout joueur exclu doit être inscrit sur la feuille de bilan.

ARTICLE 9 – RETOUR DES FEUILLES AU DISTRICT

- L'ensemble des documents administratifs doivent être renvoyés au District d'Eure et Loir dans les **48 heures par le club recevant, par mail au secretariat@eure-et-loir.fff.fr**

ARTICLE 10 – Litige

Tous les cas non prévus seront réglés par la Commission Foot Animation du District d'Eure et Loir, dont les décisions seront sans appel !